



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 juillet 2021

Le Compte Rendu de la séance du 5 mai 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) FDAC 2021 : Demande de subvention pour l'aménagement de la rue du Châtelard

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité le plan de financement proposé ci-dessous :

Montant de la dépense		Montant de la recette	
Travaux de voirie	100 000,00 €	FDAC 2021	4 892,00 €
		Amendes de Police	14 000,00 €
TVA 20 %	20 000,00 €	FCTVA 16.404 %	19 684,80 €
		COMMUNE	81 423,20 €
Total TTC	120 000,00 €		120 000,00 €

2) Amendes de police relatives à la sécurité routière : Demande de subvention pour l'aménagement de la rue du Châtelard

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité le plan de financement proposé ci-dessous :

Montant de la dépense		Montant de la recette	
Travaux de voirie	100 000,00 €	FDAC 2021	4 892,00 €
		Amendes de Police	14 000,00 €
TVA 20 %	20 000,00 €	FCTVA 16.404 %	19 684,80 €
		COMMUNE	81 423,20 €
Total TTC	120 000,00 €		120 000,00 €

3) Gratuité des services périscolaires les 1-2-5-6 juillet 2021

Les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité d'offrir à l'ensemble des familles la gratuité des services périscolaires pour les journées des 1, 2, 5 et 6 juillet 2021

4) Syndicat mixte de la fourrière : modifications des statuts

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité le projet des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière intégrant les communes de Chabrac, Turgon et Vindelle.

5) Motion EHPAD de Ruelle sur Touvre

Les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de soutenir le projet d'implantation du nouvel « EHPAD du futur » au Plantier du Maine-Gagnaud à Ruelle sur Touvre

Questions Diverses :

- Madame le Maire informe que la commune a obtenu une subvention de 76 800 € dans le cadre de la DETR pour les travaux du Cabinet Médical,
- Sécheresse 2016 : la Cour d'Appel Administrative a confirmé la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Dirac.
- Sécheresse 2020 : Madame le Maire précise que la commune de Dirac va saisir le Tribunal administratif de Poitiers.
- Ecole de Dirac : projet d'une classe découverte à Saint-Lary pour la semaine du 27/03 au 3/04/2022. Les élus seraient favorables pour l'option qui permettrait aux 4 niveaux scolaires (CE1, CE2, CM1 et CM2) accompagnés de 2 enseignantes de partir. Un seul niveau (CP) resterait avec 1 enseignante. Cette sortie se reproduirait tous les 4 ans.

Date Affichage le 19 juillet 2021

Madame le Maire

